

Image not found or type unknown



Revente de produits modifiés

Par **Robi33**, le **27/07/2015** à **20:14**

Bonjour à tous,

Je suis nouveau sur ce forum et ravi de pouvoir y poser une question qui me taraude l'esprit depuis quelques temps.

J'aimerais acheter des lampes de bureau (ikea, leroy merlin ou autre) et les modifier. Les modifications consisteraient à ajouter au produit des décors et retroclairages. Par la suite je souhaiterais vendre ces créations sur des sites en ligne.

Voici donc mes questions:

- Cela est il légal?
- Dois je avoir l'accord du fabricant pour commercialiser ces créations ?

Merci d'avance,